

Il faut avoir parcouru l'Europe pour se rendre compte de la sollicitude du plus humble curé de campagne envers les enfants, surtout en France. C'est pour cela que le clergé, en général, dans toute l'Europe, est si savant; si distingué, si plein de tact, mais surtout — qualité essentielle du prêtre — si charitable !

Vu la gravité des observations du Souverain Pontife, nous croyons devoir citer toute cette partie de l'Encyclique :

“ De même, le prêtre sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, sa sainteté dans son maintien, ses actes, ses paroles, et ne pas se laisser envahir par la légèreté, la dissipation, la vanité des gens du monde. Il faut au contraire, qu'au milieu des honnes, il conserve son âme si unie à Dieu, qu'il n'y perde rien de l'esprit de son saint état et ne soit pas contraint de faire devant Dieu et devant sa conscience ce triste et humiliant aveu : “ Toutes les fois que j'ai été parmi les laïques, j'en suis revenu moins prêtre. ”

Ne serait-ce pas pour avoir, par un zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales, que certains prêtres traitent de surannés, d'incompatibles avec les besoins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du Grand Séminaire ? On les voit aller, comme d'instinct, au-devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations.

Assurément, il y a des nouveautés avantageuses, propres à faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et dans la société. Mais, nous dit le saint Evangile, c'est au *Père de famille*, et non aux enfants, ou aux serviteurs, qu'il appartient de les examiner et, s'il le juge à propos, de leur donner droit de cité, à côté des usages anciens et vénérables qui composent l'autre partie de son trésor.

Lorsque naguère Nous remplissions le devoir apostolique de visiter les catholiques de l'Amérique du Nord en gardé contre des innovations tendant, entre autres choses, à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs et par la pratique des saints, des maximes ou des règles de vie morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout, Nous avons hautement proclamé que, loin de répudier et de rejeter en bloc les progrès accomplis dans les temps présents, Nous voulions accueillir très volontiers tout ce qui peut augmenter le patrimoine de la science ou généraliser davantage les conditions de la prospérité publique. Mais Nous avions soin d'ajouter que ces progrès ne pouvaient servir efficacement la cause du bien, si l'on mettait de côté la sage autorité de l'Eglise. ”

ODÉRIC.

Nécrologie

M l'abbé Jean-Baptiste Blouin, ancien curé, est décédé le 5 octobre dernier à Saint-Jean, Ile d'Orléans. Il avait été ordonné prêtre le 8 février 1857.

R. I. P.